

## Module n°3 : La qualité dans la FPH (Module 4)

### Contexte

---

La littérature concernant l'encadrement des établissements de la fonction publique hospitalière (FPH) fait apparaître la nécessité de travailler sur les compétences transférables à tous les cadres quel que soit leur secteur d'activité, ainsi que le fait de l'évolution considérable du rôle de l'encadrement. A titre d'exemples, le manager est impacté dans l'exercice de son métier par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations, l'impact de la nouvelle place du travail dans nos vies, le contexte sociologique, l'interculturalité ou les préoccupations écologiques. La loi du 6 août 2019 précise d'autre part que désormais tout personnel encadrant doit bénéficier d'une formation au management. Le parcours modulaire doit permettre à l'encadrement de trouver des ressources dans la dynamique du groupe et susciter l'analyse de la pratique.

### Objectifs

---

- Comprendre l'intérêt d'une démarche de certification, d'évaluation et d'une démarche qualité
- Appréhender le management de la qualité et le déploiement d'une démarche qualité

### Programme

---

- Comprendre le contexte de développement de la démarche d'amélioration continue de la qualité / gestion des risques Les principales définitions : qualité, risques, management de la qualité, client, fournisseur, évaluation... Les évolutions récentes La certification Les enjeux de la qualité et de la gestion des risques
- Permettre une appropriation des concepts fondamentaux de la démarche d'amélioration continue de la qualité Les principaux concepts et outils Les fondamentaux du management de la qualité et des risques La gestion du changement
- Organiser la gestion des risques dans sa dimension polaire, transversale et institutionnelle Le dispositif de Management de la Qualité et des Risques L'organisation et le pilotage de l'évaluation La politique et le programme de gestion des risques
- Déployer une culture de l'évaluation Notions introducives Le Développement Professionnel Continu L'accréditation des spécialités à risques L'évaluation des pratiques professionnelles

#### Public

**Cadres soignants et médicotechniques, cadres techniques et logistiques, cadres administratifs, personnels en charge d'une équipe**

#### Managers

**Exercice  
2026**

**Code de formation**

**229**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**GRIEPS**

**Durée**

**7 heures**